Vert'libéraux.
créateurs d'avenir

Oui à la loi climat (contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers)

La base d'une Suisse neutre sur le plan climatique !

Avec la loi climat, le Parlement a adopté un contre-projet efficace à l'initiative pour les glaciers. Une large alliance a permis à cette loi novatrice de s'imposer. Grâce à elle, la Suisse s'engage résolument sur la voie de la neutralité climatique. Elle suit une approche multilatérale dont les aspects essentiels sont la réduction des émissions de CO_2, un mécanisme de compensation pour les gaz à effet de serre déjà émis et des mesures visant à atténuer les effets négatifs du changement climatique déjà irrévocablement constatés. Vous trouverez ci-dessous les arguments clés qui, selon nous, plaident en faveur de cette loi.

- **La Suisse enfin confrontée à des objectifs contraignants**
  Après la signature de l'accord de Paris sur le climat il y a 8 ans, il est grand temps d'inscrire des objectifs clairs dans la loi. La loi climat implante l'objectif net zéro pour 2050. Il s'agit d'une loi-cadre avec des objectifs intermédiaires contraignants et des valeurs indicatives pour les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des transports. Des garde-fous définis nous donnent la possibilité de réagir de manière appropriée aux autres défis de l'avenir.

- **Le net zéro garantit notre avenir**
  La Suisse s'est engagée, d'ici 2050, à ne pas émettre davantage de gaz à effet de serre que ce que les réservoirs naturels et techniques de CO_2 peuvent absorber (objectif net zéro). La loi climat règle la marche à suivre pour y parvenir au niveau législatif et constitue un contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. Grâce à la loi climat, la Suisse pose les jalons d'un avenir climatiquement neutre. La proposition[1] respecte les engagements[2] pris par la Suisse dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat de 2015 et tient compte, dans le cadre de la loi, des dernières connaissances scientifiques. Ceci représente la seule façon d'assumer nos responsabilités et de laisser aux générations futures un environnement vivable. La loi protège également les milieux vivants et spécifiquement la biodiversité qu'ils contiennent.

- **Position de leader technologique grâce à l'innovation**
  La loi climat constitue une base pour les investissements spécifiques visant à renforcer la capacité d'innovation de l'économie suisse dans le domaine du climat. Le développement des énergies renouvelables permet aux places économique et de recherche suisses de jouer un rôle de pionnières sur le plan technologique. Cela amène une prospérité certaine et génère des emplois pour un avenir durable. Grâce à nos entreprises innovantes et à nos universités de pointe, nous sommes en position de force pour assumer un rôle de leader international dans la mise en œuvre de ces technologies. Parallèlement, la loi contient des mesures visant à garantir par la Confédération les risques liés aux investissements dans les projets d'infrastructure.

- **Abandonner les énergies fossiles au profit des énergies renouvelables**
  L'ère des énergies fossiles est révolue, l'avenir appartient aux énergies renouvelables. À moyen et long terme, la Suisse a besoin d'un approvisionnement énergétique sûr et durable. Il est grand temps que la Suisse se réveille et adopte une stratégie d'avenir à l'aide du soleil, du vent et de l'eau. En produisant davantage d'énergie renouvelable, en utilisant l'énergie de manière encore plus efficiente, en

1 https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20210501
2 https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/climat--affaires-internationales/l_accord-de-paris-sur-le-climat.html

augmentant la capacité de stockage de l'énergie et en collaborant étroitement avec l'Europe, la Suisse deviendra climatiquement neutre. La loi climat est un pas important dans cette direction.

- **Indépendance face aux régimes autoritaires**
  La protection du climat constitue une autoprotection géopolitique. Se débarrasser de notre besoin en pétrole, en gaz et en uranium signifie devenir moins dépendant de régimes non démocratiques. Un fort développement de sa propre production d'énergie à partir de sources renouvelables et une étroite collaboration avec nos pays voisins démocratiques permettent à la Suisse de couvrir ses besoins énergétiques de manière autonome et à moindre coût, tout en étant intégrée de manière optimale au réseau énergétique européen.

- **Les bases pour une Suisse saine**
  Un climat sain est la condition préalable à une population et une biodiversité en bonne santé. Le changement climatique nous concerne toutes et tous. En Suisse, les températures augmentent deux fois plus vite que la moyenne mondiale. Les journées de canicule entraînent des décès, la disparition des glaciers bouleverse l'équilibre des eaux, l'agriculture est mise à mal par les périodes de sécheresse, les forêts de protection sont affaiblies et, sur le Plateau, l'épicéa a trop chaud. C'est pourquoi il est nécessaire d'ancrer la protection du climat dans la loi afin de contrer ces tendances. La présente loi le fait de manière appropriée.

- **L'efficience au service d'un mix énergétique durable**
  Les futurs besoins en électricité de la Suisse ne pourront être couverts que par des gains en efficience et un mix énergétique durable. Celui-ci doit reposer sur les piliers renouvelables que sont le soleil, le vent, l'eau, la biomasse et la géothermie, et être complété par une étroite collaboration avec nos partenaires européens. C'est ainsi que nous pourrons assurer nos besoins énergétiques à l'avenir, sans pour autant continuer à détruire notre environnement.
  La loi climat soutient la transition énergétique et la conversion écologique grâce à un programme de rénovation des bâtiments et de remplacement des systèmes de chauffage. L'assainissement du parc immobilier est un levier indispensable, car nos bâtiments sont responsables à hauteur de 45% de notre consommation totale d'énergie. Un programme d'impulsion est donc nécessaire dans les domaines du remplacement de chauffages et des gains en efficience. Les accumulateurs électriques inefficaces, mais aussi les chauffages au mazout et au gaz, doivent être remplacés par des pompes à chaleur. Grâce à ces améliorations importantes de l'efficience et aux énergies renouvelables, un mix énergétique durable et indépendant peut être établi en Suisse.